



NE PASSEZ PAS VOTRE TOUR : VALIDEZ !

SI VOUS NE VALIDEZ PAS VOTRE CARTE NAVIGO,
VOUS VOUS EXPOSEZ À UNE AMENDE DE **5€** *.



* MONTANT DÛ À SNCF POUR UN PAIEMENT IMMÉDIAT. EN L'ABSENCE DE PAIEMENT IMMÉDIAT, CETTE INDEMNITÉ EST MAJORÉE DE 30 € DE FRAIS DE DOSSIER.